



GESTION-CONDO DU COPROPRIO

SERVICES INCLUS DANS LA FORMULE « ARGENT »

La formule « Argent » inclut les services suivants de comptabilité et de gestion de base :

- Planifier et préparer le budget annuel de l'exercice financier à venir en collaboration avec le conseil d'administration du Syndicat;
- Percevoir les frais de condominium au nom du syndicat selon la méthode et de la manière établie entre le Gestionnaire et le Syndicat;
- Effectuer la tenue de livre par logiciel informatique *Simple Comptable Supérieur*;
- Préparer un état financier des opérations financières du Syndicat pour l'exercice visé par le Contrat de gestion;
- Acquitter les dépenses des postes budgétaires du budget approuvé par le conseil d'administration auprès des fournisseurs retenus par le Syndicat;
- Maintenir un fonds de prévoyance et de contingence approuvé par le conseil d'administration;
- Assumer trimestriellement le suivi du budget et en faire rapport au Syndicat;
- Préparer une conciliation bancaire;
- Soumettre des propositions lors de la rencontre annuelle avec les administrateurs pour optimiser certaines façons de faire, si applicable;

INCLUT ÉGALEMENT :

- Assister à une (1) réunion des administrateurs du Syndicat par année, notamment afin de rendre compte de son administration.